

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

ESSONNE

COMMUNE

DRAVEIL

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Règlement Local de publicité

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Instauration d'un règlement local du publicité

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° URBA 25-10-276 en date du 08/10/2025 de

M. le Maire de : Draveil

M. le Préfet de : _____

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Monsieur Jean-Noël THUILLART qualité commissaire enquêteur titulaire

Membres titulaires : M _____ / \ qualité _____
M _____ / \ qualité _____
M _____ / \ qualité _____

Membres suppléants : Monsieur Brice DEVRIERE qualité commissaire enquêteur suppléant
M _____ / \ qualité _____
M _____ / \ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du mardi 28 octobre 2025 (9h) au lundi 25 novembre 2025 (7h)
les lundi, mardi, jeudi, vendredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : hôtel de ville 91210 Draveil

Autres lieux de consultation du dossier : Centre administratif, can Chapuis - 8V. urbanisme
97 bis bl. Henri Barbusse 91210 Draveil

Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

hôtel de ville 91210 Draveil

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Servic urbanisme, can Chapuis.
Centre administratif, 97 bis bl. Henri Barbusse 91210 Draveil

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 3 novembre 2025 de 16h à 17h et de _____ à _____
les jeudi 13 novembre 2025 de 9h à 12h et de _____ à _____
les vendredi 25 novembre 2025 de 14h à 17h et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les Mardi 28/10/2025 de 9h à 11h45 et 13h30 à 17h30 heures

Observations de M⁽¹⁾

mercredi 29/10 /

jeudi 30/10 /

vendredi 31/10 /

lundi 03/11 /

mardi 04/11 /

mercredi 05/11 /

jeudi 06/11 un mail /



Outlook

Règlement local de publicité

À partir de [REDACTED]

Date Jeu 06/11/2025 16:04

À enquetepublique <enquetepublique@mairiedraveil.fr>

Bonjour,

Les documents sont clairs mais très denses, pas facile de s'y retrouver, est-ce qu'il peut y avoir des tableaux de synthèse ?

J'espère que cela va permettre de maintenir dans un nombre très limité la publicité sur des grands panneaux, et aussi faire la chasse aux horreurs bigarrées dont nous affligen de plus en plus certains commerçants, avec des autocollants partout, des trucs qui clignotent, des gros placards qui défigurent les façades et dévalorisent finalement leur commerce et les autres ? Trop d'infos tue l'info...

Cordialement

Roxane Tala